

"QUÉBEC, 28 mars 1887.

Bassin d'Esquimalt, Dt à divers, \$20,560.00 :

A R. H. McGreevy	\$3,000 00
N. K. Connolly.....	6,640 00
P. Larkin.....	1,640 00
O. E. Murphy.....	1,640 00
Michael Connolly	1,640 00
Bassin de radoub.....	6,000 00 "

Par M. Edgar :

Q. Pouvez-vous nous dire pourquoi était ce chèque 148 que vous chargez de cette manière—\$5,000?—R. Non, monsieur. Au meilleur de ma connaissance je ne sais pas pourquoi cela était.

Q. D'où vous est-il venu pour faire cette entrée?—R. Dans le temps, je reçus l'ordre de quelques-uns des membres de la maison de le charger au bassin de radoub. Puis ils contremandèrent cela et le firent charger au bassin d'Esquimalt.

Q. Avez-vous ce chèque?—R. Je ne l'ai pas.

Q. Maintenant, voulez-vous nous dire tout ce que vous connaissez au sujet de cette affaire?—R. Je ne connais rien autre chose si ce n'est que le chèque a été rédigé comme tous les chèques ordinaires et qu'on lui a donné la valeur de \$5,000.

Q. Qui l'a rédigé?—R. Je ne saurais le dire à moins de voir le chèque.

Q. Qui a signé le chèque?—R. Au meilleur de mes souvenirs, j'ai probablement rédigé le chèque parce que j'étais le commis.

Q. Qui l'a signé?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. En faveur de qui ou à l'ordre de qui était-il tiré?—R. Je ne saurais le dire.

Q. Est-ce que vous aviez vu le chèque quand vous avez fait cette entrée?—R. Certainement.

Q. N'avez-vous pas vu alors à l'ordre de qui il était payable?—R. Certainement.

Q. Est-ce que ceci ne vous a pas guidé dans la façon de le charger?—R. Non.

Q. Était-il payable à l'ordre de quelque personne? Qui vous a guidé dans la manière de le charger?—R. Je ne le sais plus maintenant.

Q. Les chèques n'ont pas été produits?

M. MICHAEL CONNOLLY.—J'ai envoyé une dépêche demandant les pièces justificatives et le livre de lettres, mais nous n'avons pas les clefs des boîtes. Nous avons télégraphié pour avoir les clefs et nous les attendons ici dans quelques jours. Nous aurons aussi nos livres de chèques.

Q. Quand vous avez eu vos chèques retournés de la banque à la fin du mois, ou à toute autre époque où il vous ont été retournés, les avez-vous réunis au talon?—R. Non, monsieur, je ne l'ai pas fait.

Q. Qu'en avez-vous fait?—R. J'ai réuni les chèques de chaque mois par un œillet.

Q. Est-ce que les chèques de la maison se rapportant aux travaux étaient tirés d'un livre de chèques ou y avait-il séparément un livre de chèques pour chaque contrat?—R. Les chèques se rapportant aux travaux de Québec étaient tirés d'un même livre.

Q. De quelle banque?—Une partie du temps nous en avions deux dans la banque *British North America* et la banque *Union*.

Q. A quelle banque se transigeaient les affaires concernant Esquimalt?—R. Je ne sais pas.

Q. Ces affaires-là étaient-elles transigées à Québec? Est-ce que l'on s'en occupait au bureau de Québec?—R. Tout ce que nous avons fait concernant les travaux de la Colombie-Anglaise a été d'auditer deux fois les livres.

Q. Alors d'après ce que vous en savez, tous les chèques ont été conservés?—R. D'après ce que j'en sais ils l'ont été.

Q. Ils ont été sous vos soins jusqu'à présent?—R. Ils ont été sous mes soins jusque vers le mois de mai.

Q. Où?—R. A Québec.